

## UN MORCEAU D'ELOQUENCE

LE PLAIDOYER DE MAITRE O. DESMARAIS DANS  
L'AFFAIRE DEMERS

Lorsque M. Horace St-Louis eut terminé sa plaidoirie dans la cause du *Canada-Review*, devant la cour de Révision, nous savons de bonne source qu'un de nos magistrats les plus éclairés, peu prodigue d'ordinaire de ses éloges, s'exclamait d'une voix émue qu'il venait d'éprouver la jouissance intellectuelle la plus vive et la plus forte de sa vie, qu'il venait d'entendre, dans la bouche du jeune et brillant avocat, une langue dont la tradition paraissait perdue au Palais, et que le souvenir des grands maîtres du barreau français était désormais retrouvé.

Cette appréciation arrachée à des lèvres habituellement austères a été confirmée par un public restreint et lettré, qui, seul, pouvait se rendre compte de quelles difficultés le jeune légiste avait triomphé; qui, seul, était en mesure de constater quelle science et quel art il avait déployés, dans l'exposition de sa dissertation, sur une matière ardue; quelle patience et quel talent d'assimilation et de critique il avait apportés dans les recherches et l'analyse, quelle force, quelle lucidité, quel à-propos dans la réplique, quel courage dans l'entreprise entière. Cette plaidoirie, que l'on se disposait assez généralement à accueillir avec dédain et hostilité, a été un triomphe tel qu'elle a fait fuir éperdue la calomnie à la jambe torse et à l'œil oblique. Nous l'avons alors enregistré ce triomphe, avec d'autant plus de bonheur qu'il nous permettait de démontrer que la statue d'or, élevée en ce pays par l'exploitation clérical des consciences et des bourses, avait, comme la statue du rêve de Nabuchodonosor, des pieds d'argile. Le jeune avocat, honni, conspué, ruiné dans sa clientèle, se relevait victorieux et forçait l'ennemi à lui tendre la branche d'olivier.

Nous nous plaisons aujourd'hui à signaler un autre triomphe, non moins éclatant, et qui nous permet de répéter, avec le savant magistrat, que la tradition des grands maîtres de l'éloquence du barreau, en effet, n'est pas perdue. Nous arrivons tard après les journaux quotidiens, qui, anglais et français, n'ont pas ménagé à Mtre Desmarais les justes éloges que lui mérite son magistral plaidoyer dans l'affaire Demers; mais nous devons à notre programme, qui est autant d'applaudir à toute œuvre virile, à toute action d'éclat, que de redresser les abus et donner accueil à tout juste grief, nous devons à notre programme, dis-je, de mêler notre voix à celle de nos confrères en journalisme.

Nous n'allons pas jusqu'à dire que Mtre Desmarais

nous ne bâtissons pas, et encore quelque chose de convenable, l'université se dissoudrait à tout jamais.

L'heure des discussions, des récriminations, des plans, des projets, des révisions de comptes, etc., est passée. Voici le moment d'agir, de faire un sacrifice, prestement, généreusement, publiquement.

Les évêques doivent prendre la tête du mouvement, et s'adresser à leurs ouailles dans une circulaire. Pour que leur parole ait de l'effet, ils doivent payer d'exemple, et s'inscrire en tête de la liste avec un montant qui frappe. Ils le peuvent d'autant mieux, qu'ils sont déchargés des frais ordinaires de l'Université, laquelle, avant nos bills, était à leurs dépens, ce qui aurait été un cheval à l'écurie, un gouffre à ne jamais combler. Aujourd'hui, il s'agit d'un sacrifice une fois pour toutes. Qu'il soit digne de l'œuvre.

La circulaire en main, les Gouverneurs pourraient frapper à la porte de leurs amis, en leur disant: voici ma souscription, marchez sur nos traces. De temps en temps, la liste des dons serait publiée, et le feu sacré se communiquerait de proche en proche. Il ne faudrait pas qu'il chauffât bien fort, pour que l'on pût arriver à une somme de P. 100,000.00 à P. 200,000.00. Si la chose n'est pas possible, *Vadat quo valeat Universitas*,

C'est un signe que nous sommes destinés à périr, il vaut autant le savoir de suite.

Saint-Sulpice a fait son devoir. Maintenant, au tour des Evêques, des Gouverneurs, des richissimes Catholiques, du Public. Tel est le plan dont j'essaierais de faire accepter l'adoption, si je n'étais pas malade; tel est celui que je favoriserai à mon retour, s'il en est encore temps, supposé que je puisse reprendre mes fonctions de Vice-Recteur.

En ces quelques lignes, vous avez le fond de ma pensée sur ce point, comme vous l'avez déjà sur les autres, vu que je n'ai rien de caché pour vous; de même que ce n'est pas un secret que l'amitié avec laquelle je suis

Votre tout dévoué serviteur,

J. B. PROULX, *ptre*.

La voilà la grande question universitaire :  
Passer le chapeau et empiler les écus.

UNIVERSITAIRE.

## POURQUOI ?

Un prêtre a dit à un reporter du *Herald* que le Concile tenu cette semaine, à Montréal, s'était occupé d'adapter des règles ecclésiastiques en matière de presse aux décisions récentes des tribunaux civils.

Le Concile aurait-il eu vent de décisions qui ne sont pas encore parvenues au public.

QUÆRO.

Nous prions nos abonnés du dehors de vouloir bien nous adresser le montant de leur abonnement, et ils nous obligeront. Si le journal ne se rend pas à destination, prière de nous avertir.